

Association pour la Préservation des Marais des Olonnes

Adresse de correspondance

2 rue des marais
85340 l'Île d'Olonne
Mobile:06 34 19 55 60
fixe :02 51 33 15 19

le 6 Juin 2017

Email: jeanclaudeboivineau@sfr.fr

Compte rendu Du conseil d'administration du 6 Juin 2017

Etait présent : Jean-paul Violleau ; Claude Borne ; Elie Migné ; Alain Jolly ; Yohan Eveno ; Jean Claude Boivineau ; Bernard Trichet ; Hervé Monier

Absent : René Clouteau; Francis Bourdin; Paul Chaigne

Excusé : Jean-paul Mairand

L'ordre du jour :

- 1-compte rendu des activités menées depuis le 7 Mars 2017
- 2-Organisation et tenue du stand APMO à la fête des vieux métiers du 16 Juillet
- 3-Préparation des activités de fin d'année (Cormorans, truites, opération tamaris, etc...)
- 4-Questions diverses

Début de séance 18h30 :

1-Les activités menées se sont bien déroulées, vente de truite, vente de dorade, elles seront reconduites l'année prochaine, le matériel pour le transport des dorades bulleurs et transfo sont opérationnels.

La déclaration en préfecture du nouveau bureau et conseil d'administration, ainsi que le nouveau nom de notre association (Association pour la Préservation des Marais des Olonnes) a bien été enregistrée.

2-Il y aura un stand représentant l'APMO à la fête des vieux métiers qui se déroulera le 16 Juillet ,il se situera devant le café de l'île d'Olonne .

3-Il est prévu de rédiger une lettre type pour tous les nouveaux adhérents à l' APMO . Celle-ci expliquera l'intérêt et les activités de notre association.

-Il également prévu d'envoyer à tous un courrier rappelant que le site internet fonctionne et qu'il permet notamment d'être renseigné des activités à venir, de communiquer avec le conseil d'administration. Dans ce courrier nous demanderons également les emails ou courriels pour faciliter les diffusions d'information entre nous tout en diminuant les coûts de timbre et d'imprimerie.

-l'opération tamaris aura lieu vers le mois de novembre

- un nouvel autocollant sera réalisé

-une vingtaine de livre sur le fonctionnement de nos marais vont être réédités car il n'en reste plus à vendre et certain le réclame.

-une chasse aux cormorans va être organisée

4-Un extrait d'une délibération de la communauté d'agglomération « Les Sables d'Olonne agglomération » nous a été envoyé nous expliquant que M.Taupin avait été désigné pour participer à notre conseil d'administration au nom de la communauté d'agglomération. Nous faisons donc un courrier réponse stipulant que seuls les adhérents à jour de leur cotisation et élu par les membres de l'association peuvent faire partie selon les statuts du conseil d'administration de l'APMO et que notre association ne reçoit aucune subvention d'aucune collectivité. Nous supposons qu' il y a du avoir un amalgame à leur niveau.

Fin de séance 20h00

à Olonne sur mer le 18 Juin 2017

Le Secrétaire